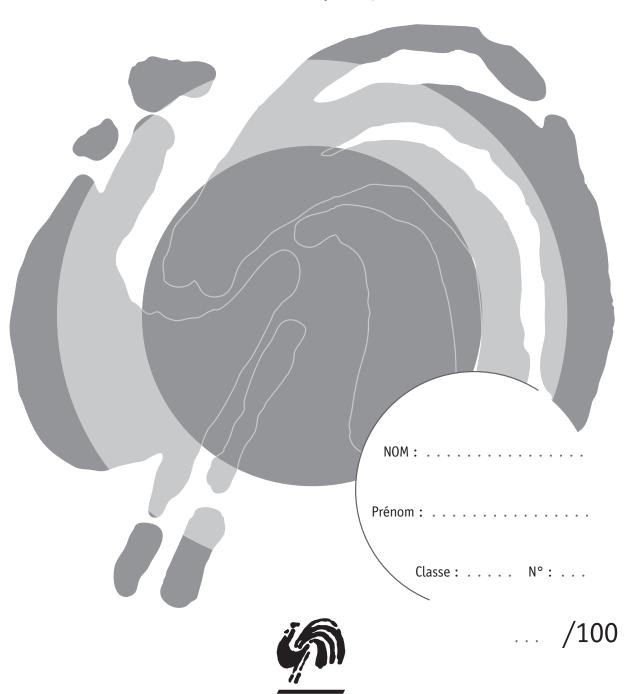
Histoire

TESS2011

QUESTIONNAIRE | 17 juin 2011



Ministère de la Communauté française Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

HISTOIRE Compétence 2 : critiquer

Rappel

Tant pour la pertinence que pour la fiabilité, **JUSTIFIE CLAIREMENT** tes réponses à l'aide :

- des éléments précis tirés du dossier documentaire ;
- des liens éventuels entre les documents ;
- et, bien entendu, de tes connaissances.

Pertinence des documents 2, 5, 7, 8

DOCUMENT 2 : Photographie du Congrès extraordinaire des Comités d'Action Commune, Liège, 22 mars 1950.				
■ PERTINENCE :	□ OUI	□ NON		
■ JUSTIFICATION(S):				
DOCUMENT 5 : <i>Le Peuple,</i> jeudi 27 juillet 1950.				
■ PERTINENCE :	□ OUI	□ NON		
■ JUSTIFICATION(S):				

DOCUMENT 7: Het Volk, jeudi 3 août 1950.			
■ PERTINENCE :	□ OUI	□ NON	
■ JUSTIFICATION(S) :			
DOCUMENT 8 : Prestation de serment de Baudouin, 1	17 juillet 1951.		
■ PERTINENCE :	□ OUI	□ NON	
■ JUSTIFICATION(S):			

ATTENTION!

Pour chaque document, plusieurs raisons de se fier et plusieurs raisons de se méfier sont généralement possibles.

DOCUMENT 1:

Pierre HARMEL, Discours à la radio nationale (INR), 24 février 1950.

■ RAISONS DE S'Y FIER (JUSTIFICATIONS)

■ RAISONS DE S'EN MÉFIER (JUSTIFICATIONS)

DOCUMENT 3:

José FONTAINE, Le Gouvernement provisoire wallon de 1950.

■ RAISONS DE S'Y FIER (JUSTIFICATIONS)

■ RAISONS DE S'EN MÉFIER (JUSTIFICATIONS)

DOCUMENT 4:

Manuscrit de Fernand SCHREURS, daté de 1964.

■ RAISONS DE S'Y FIER (JUSTIFICATIONS)

■ RAISONS DE S'EN MÉFIER (JUSTIFICATIONS)

DOCUMENT 6:

Paul THEUNISSEN, 1950, Le dénouement de la Question royale.

■ RAISONS DE S'Y FIER (JUSTIFICATIONS)

■ RAISONS DE S'EN MÉFIER (JUSTIFICATIONS)

DOCUMENT 7:

Het Volk, jeudi 3 août 1950.

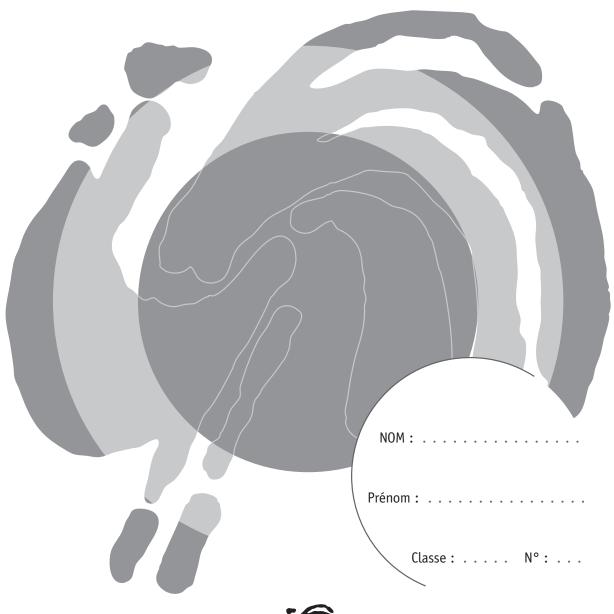
■ RAISONS DE S'Y FIER (JUSTIFICATIONS)

■ RAISONS DE S'EN MÉFIER (JUSTIFICATIONS)

Histoire

TESS2011

PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS





Ministère de la Communauté française Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

HISTOIRE Compétence 2 : critiquer

QUESTION ROYALE ET MOUVEMENT WALLON

Consignes

Aujourd'hui, notre pays est confronté à de graves tensions politiques et communautaires. En replongeant dans l'histoire pour les comprendre, on découvre qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le mouvement wallon est très actif. Dès lors, la question de recherche suivante s'est posée aux historiens:

Entre 1945 et 1951, la Belgique est fortement divisée par la « Question royale ». Dans quelle mesure cette « Question royale » radicalise-t-elle les tendances nationalistes, voire séparatistes du mouvement wallon?

Sans prétendre faire la vérité sur des événements qui divisent encore les spécialistes, soumets le dossier documentaire ci-joint à la critique.

- 1. Détermine et justifie la pertinence ou la non pertinence des documents 2, 5, 7, 8.
- 2. Pour les documents 1, 3, 4, 6, 7 énonce et justifie les raisons de s'y fier et/ou de s'en méfier.

Tant pour la pertinence que pour la fiabilité, justifie clairement tes réponses à l'aide

- des éléments précis tirés du dossier documentaire ;
- des liens éventuels entre les documents ;
- et, bien entendu, de tes connaissances.

En introduction au dossier documentaire, tu trouveras des informations rappelant le contexte et les événements survenus pendant la « Question royale ».

Critères d'évaluation

1. Analyse de la documentation : pertinence	30 points
2. Critique de la documentation : fiabilité	45 points
3. Profondeur	15 points
Mobilisation du contenu des documents	
Liens entre les contenus de plusieurs documents	
et/ou entre les contenus des documents et tes connaissances	
Exactitude	5 points
Pas d'erreur dans l'analyse des documents	
4. Langue et soin	5 points
TOTAL	100 points

CONTEXTE HISTORIQUE

La Question royale et le mouvement wallon - Chronologie simplifiée

La Question royale désigne les événements politiques et sociaux qui se déroulèrent entre mai 1945 et juillet 1951 à propos du retour au pays du roi Léopold III et de la reprise de ses fonctions constitutionnelles.

Au mois de juin 1944, devant l'avancée des troupes alliées, le « roi-prisonnier » est déplacé en Allemagne. Le gouvernement en exil à Londres regagne la Belgique. Léopold III est temporairement remplacé par son frère, le prince Charles qui assure la régence. Les partis politiques se divisent sur l'éventuel retour de Léopold : les sociaux-chrétiens y sont en majorité favorables tandis que les autres partis y sont hostiles, mais avec des nuances : les communistes et les socialistes sont pour l'abdication et les libéraux pour l'effacement du roi au profit de son fils Baudouin. En effet, on reprochait au roi de n'avoir pas eu une position très claire avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale sur les questions suivantes :

- sa volonté de maintenir le statut de neutralité de la Belgique ;
- sa rupture avec le gouvernement en refusant de quitter avec ses ministres le pays occupé;
- son entrevue avec Hitler;
- son remariage pendant sa captivité ;
- sa déportation en Allemagne acceptée sinon provoquée.

Question royale	Mouvement wallon			
1945				
7 mai : libération de Léopold III. Le roi et sa famille s'exilent en Suisse.	20-21 octobre : le premier Congrès National Wallon (Liège) se prononce en faveur de l'autonomie de la Wallonie dans le cadre de l'État belge.			
1946				
16 janvier : le roi propose au gouvernement de consulter le pays sur l'opportunité de son retour et la reprise de ses fonctions constitutionnelles.	11-12 mai : le deuxième Congrès National Wallon (Charleroi) adopte un projet d'État fédéral pour remplacer l'État unitaire.			
1948				
	21-22 février : le quatrième Congrès National Wallon (Bruxelles) fait une nouvelle proposition visant à instaurer le fédéralisme.			

Question royale	Mouvement wallon
1	.950

Après les élections de juin 1949, un gouvernement social-chrétien / libéral est mis en place. Le premier ministre annonce au roi que son gouvernement est rallié à l'idée d'une consultation populaire, avec dépouillement des résultats sur base de l'arrondissement permettant ainsi de connaitre la répartition régionale des votes. Léopold III précise qu'en ce qui le concerne, il ne reprendrait l'exercice de ses fonctions que si au moins 55% des voix se déclarent en sa faveur.

12 mars: consultation populaire

Par oui ou par non, l'électeur doit répondre à la question « Êtes-vous d'avis que le roi Léopold III reprenne l'exercice de ses pouvoirs constitutionnels ? ». Les résultats de la consultation populaire sont contrastés.

	0ui	Non
Flandre	72%*	28%*
Bruxelles-Hal-Vilvorde	48%*	52%*
Wallonie	42%*	58%*
Ensemble du pays	57,68%	42,32%

^{*} Chiffres arrondis

4 juin : élections législatives, le Parti Social Chrétien obtient la majorité absolue.

22 juillet : retour de Léopold III en Belgique.

26-27 juillet : attentats et grèves principalement dans le sud du pays.

30 juillet : quatre manifestants sont tués par des gendarmes à Grâce-Berleur (Liège).

1er aout : Léopold III annonce la délégation de ses pouvoirs à son fils Baudouin.

11 aout : le prince royal Baudouin prête serment comme Lieutenant Général du Royaume.

26 mars : Congrès National Wallon extraordinaire à Charleroi. Prise de position pour le fédéralisme et contre le retour sur la scène politique de Léopold III. Le syndicaliste socialiste André Renard, leader des métallurgistes liégeois, apporte à la cause du fédéralisme l'appui syndical. Les congressistes chargent le Comité permanent de rédiger un projet de révision constitutionnelle allant dans ce sens et de le déposer au Parlement.

1951

16 juillet : abdication de Léopold III.

17 juillet : le prince royal prête serment comme souverain constitutionnel.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document 1

C'est un grand malheur quand les hommes politiques dotés de hautes responsabilités politiques prétendent passer au crible de leur appréciation les actes du roi ou exigent de lui qu'il n'ait jamais d'hésitation, jamais d'information erronée, qu'il ne connaisse jamais l'incertitude, la fatigue de la défaillance physique. C'est un grand malheur quand on attaque la vie privée d'un homme [...]. En Belgique, le roi est une institution : ce n'est pas la personne qui compte. Allons-nous briser l'institution monarchique en arrogeant aux hommes politiques le droit de rejeter un roi parce qu'il a cessé de plaire? Sinon on donne raison aux quelques républicains de ce pays, aux quelques communistes qui attendent une république populaire, aux chefs de sociétés secrètes, aux séparatistes [wallons] qui attendent que la clé de voûte soit écrasée pour déchirer le pays en deux. Ces quatre sortes de personnes ne représentent que quelques milliers de Belges. Nous n'avons pas envie de tomber dans leur filet.

Pierre HARMEL, Discours à la radio nationale belge (INR), 24 février 1950.

Notice

Pierre HARMEL (1911-2009), docteur en droit, homme politique belge du Parti Social Chrétien (PSC). Député dès 1946, plusieurs fois ministre PSC entre juin 1950 et 1972, il fut également Premier ministre en 1965-1966.

Document 2



Photographie du Congrès extraordinaire des Comités d'Action Commune (socialistes), Liège, 22 mars 1950.

Notice

Photographie de presse publiée dans le journal Le Peuple du 24 mars 1950 avec la légende « De cette tribune sont partis des mots d'ordre qui auront un retentissement profond dans le comportement des démocrates de Wallonie ».

Le roi Léopold III revient en Belgique, un samedi, le lendemain de la fête nationale, le 22 juillet 1950. La plupart des attentats ont lieu du 21 au 27 juillet. Le 29, la grève est générale en Wallonie. Le sillon industriel wallon est entré en dissidence virtuelle. Le gouvernement ne s'y fait plus obéir, notamment par les pouvoirs locaux et leur police. [...] Le 29 juillet, Joseph Merlot [ancien ministre socialiste et président du Congrès National Wallon] annonce à la presse la prochaine assemblée des «Etats Généraux» de Wallonie. À Mons, Charleroi, Liège, des dizaines de milliers de manifestants chantent la Marseillaise et l'Internationale (12).

Après la mort à Grâce-Berleur de quatre ouvriers tués par la gendarmerie [...], l'étendard belge est enlevé du fronton de maints hôtels de ville et maisons communales et remplacé par le drapeau wallon⁽¹³⁾. Le 31 juillet, Gailly [député socialiste] annonce à Charleroi devant 50 000 personnes que la Wallonie et Bruxelles feront appel à l'ONU si besoin en est (14). Des manifestants désarment des gendarmes à Liège où des soldats chantent l'Internationale (15). Une marche sur Bruxelles est prévue le 1er août et elle compte des éléments armés, qui sont d'ailleurs présents à Bruxelles, parfois plusieurs jours avant la marche. Le Borinage est hérissé de barricades.

(les notes numérotées sont de l'auteur.)

José FONTAINE, Le Gouvernement provisoire wallon de 1950.

In <www.toudi.org/republic/gvnprov.html>. Ce texte a aussi été publié dans la version papier de la revue Toudi en 1991 et dans l'Encyclopédie du Mouvement Wallon, t. II, en 2000.

Notice

José FONTAINE (1946 -), journaliste belge et spécialiste du mouvement wallon. Docteur en philosophie, il fonde Toudi, revue républicaine wallonne et le mensuel République. Il collabore également avec de nombreux journaux nationaux belges tant francophones que néerlandophones. En 1999, lors des Fêtes de Wallonie, il prononce un discours pour l'instauration d'une république et d'une Wallonie autonome.

⁽¹²⁾ Voir les journaux de l'époque et, pour l'étranger, notamment *The Times* du 4 août 1950.

⁽¹³⁾ Theunissen le note pour Charleroi. Cette question du drapeau est très importante (des signes déjà vus en 1830). (P. THEUNISSEN, 1950, Le dénouement de la question royale, cinq mois qui ébranlèrent la Belgique. Bruxelles, 1986. p.99).

⁽¹⁴⁾ Robert MOREAU, Combat syndical et conscience wallonne, FAR, EVO et IJD, Charleroi, Bruxelles, Liège, 1984, p. 64.

⁽¹⁵⁾ Témoignages recueillis par l'auteur auprès de Hubert Rassart, Irène Vrancken etc.

En 1950, au moment de l'affaire royale, il fut envisagé de constituer un Gouvernement provisoire wallon chargé de convoquer les États-Généraux de Wallonie. Le président devait en être Joseph Merlot, le ministre de l'Intérieur Fernand Schreurs, Fernand Dehousse le ministre des Affaires étrangères. Le bourgmestre [...] était d'accord pour que les États-Généraux se tiennent à l'Hôtel de Ville de Liège. Le consul général de France [...] avait, d'ordre de son ambassadeur, promis le concours de deux régiments français pour soutenir le nouveau gouvernement wallon. L'affaire de Grâce-Berleur et l'abdication différée du Roi firent échouer le projet.

Manuscrit inédit de Fernand SCHREURS, intitulé Quelques figures d'ancêtres, la famille Schreurs, tome II, Lièqe, 1964, p. 118.

Notice

Fernand SCHREURS (1900-1970), de sensibilité libérale, est actif dans le Mouvement wallon dès la fin de ses humanités (1919). Docteur en droit (1924), il est secrétaire général de 1945 à 1970 du Congrès National Wallon qui organise différents congrès dont celui de Charleroi en 1950. Au début des années 60, Fernand Schreurs perd sa mère et écrit ses souvenirs de famille qu'il rassemble dans un manuscrit.

Document 5

Lundi soir, des centaines de cars ont amené vers Laeken une foule grouillante et braillante de pèlerins de Campine, du Hageland, du pays de Waes, des polders et des dunes. L'immense troupeau a chanté et tonitrué pendant des heures « Lei-o-pold ! » « « Lei-o-pold ! » « « Lei-o-pold ! » puis il a regagné ses bercails sous la houlette de ses curés et de ses vicaires. On annonce que d'autres expéditions semblables vont suivre. Depuis cinq jours, la radio flamande ne cesse de clamer la gloire du chef retrouvé en même temps que celle de la Flandre victorieuse. Tous les airs thiois passent et repassent au micro comme un orque de barbarie. Toutes les informations sont orchestrées sur le même double thème : « Leve de Koning! Et vive la Flandre catholique! »

Le Peuple, jeudi 27 juillet 1950.

Le Peuple est un quotidien bruxellois, organe du parti socialiste belge. Il est publié entre 1848 et 1998.

Le samedi 29 juillet [1950], le député Joseph Merlot, ancien ministre et président du Congrès National Wallon, dans une déclaration retentissante [au journal] La Wallonie, demande la convocation des États-Généraux de Wallonie. Il s'agit, pour lui, de réagir au refus obstiné que le gouvernement PSC [Parti Social Chrétien] oppose aux revendications justifiées des Wallons [...]. Pour Le Peuple, quotidien socialiste, cette convocation des États-Généraux a fait « une forte impression dans tous les milieux ». Ils sont prévus pour la première semaine d'août et devraient réunir « des milliers de participants : mandataires, syndicalistes, militants de toutes les tendances et de toutes les organisations économiques, sociales ou culturelles de Wallonie et de Bruxelles ». Pour ce journal, la convocation des États-Généraux n'est qu'un élément dans la mobilisation en cours contre Léopold III. Mais d'autres témoignages indiquent que, à Liège, on a très concrètement envisagé, en juillet 1950, la création d'un Exécutif wallon [gouvernement provisoire wallon].

Paul THEUNISSEN, 1950, De ontknoping van de Koningkwestie, Bruxelles, 1984. Traduit en français par l'auteur et par Paul TANNENWALD sous le titre 1950, Le dénouement de la Question royale, cinq mois qui ébranlèrent la Belgique, Bruxelles, 1986.

Notice

Paul THEUNISSEN (1948 -), historien, journaliste et traducteur flamand. Il obtient en 1983 une licence d'histoire contemporaine avec un mémoire consacré au dénouement de la Question royale. Ce mémoire lui servira de point de départ à la rédaction de son livre. Cet ouvrage a été salué tant par la presse néerlandophone que par les historiens francophones.

Waalse Haan kraait over Brussel

Slag in het volle aangezicht van Vlaanderen

Titre:

Le Cog Wallon chante sur Bruxelles Gifle en pleine face de la Flandre

Extraits de l'article:

Ceux qui s'imaginent que la révolution de rue que nous avons connue ces derniers jours est seulement dirigée contre la personne du roi Léopold III commettent la plus grande erreur de leur vie. Ce qui s'est passé n'est rien d'autre que ce que le journal socialiste Le Peuple a nommé « une épreuve de force » entre la Wallonie et la Flandre. La personne du Roi n'était qu'un enjeu accidentel. [...] Le drapeau à l'effigie du Coq wallon flotte sur toutes les villes et les villages du Borinage et de la région liégeoise. D'après ce que nous a dit un parlementaire montois, le drapeau rouge socialiste était partout supplanté. [...] Un gigantesque drapeau à l'effigie du Cog wallon flottait mardi à la place du Drapeau Rouge sur la façade de la Maison du Peuple à Bruxelles. [...]

Le moment est venu pour les Flamands (TOUS LES FLAMANDS SANS EXCEPTION) d'ouvrir les yeux sur le sens véritable de la situation. Le coup porté à la personne du Roi est en réalité une gifle donnée à la face de la Flandre. Flandre réveille-toi !!!

Het Volk, 3 août 1950, p. 1 et 4. Extraits traduits en respectant la typographie.

Notice

Het Volk est un quotidien catholique belge de langue néerlandaise. Journal populaire proche du monde syndical chrétien, il se définit comme « antisocialiste », il fusionne en 2008 avec un autre journal populaire flamand Het Nieuwsblad.





Légende de la photo:

Braillant la « Marseillaise », les séparatistes wallons socialistes et communistes, marchèrent en un mélange bigarré, à travers la capitale ce mardi pour fêter leur victoire.



Prestation de serment de Baudouin, Bruxelles, 17 juillet 1951.

Photographie de la prestation de serment de Baudouin comme souverain constitutionnel devant les chambres réunies dans l'hémicycle du Sénat.

Références des documents

Document 1: Pierre HARMEL, Discours à la radio nationale (INR), 24 février 1950. D'après Vincent DUJARDIN, Pierre Harmel, Bruxelles, Le Cri, 2004, p. 224.

Document 2 : L. DESARCY, Photographie du Congrès extraordinaire des Comités d'Action Commune, Liège, 22 mars 1950. © Collection Institut Jules Destrée.

Document 3 : José FONTAINE, Le Gouvernement provisoire wallon de 1950.

In <<u>www.toudi.org/republic/gvnprov.html</u>>, consulté le 20 février 2011.

Ce texte a aussi été publié dans la version papier de la revue Toudi n°5 en 1991 et dans l'Encyclopédie du Mouvement Wallon, t. II, en 2000.

Document 4: Manuscrit inédit de Fernand SCHREURS, intitulé *Quelques figures d'ancêtres, la famille Schreurs*, tome II, Liège, 1964, p. 118. © Collection Institut Jules Destrée.

Document 5: *Le Peuple*, jeudi 27 juillet 1950.

Document 6 : Paul THEUNISSEN, 1950, Le dénouement de la Question royale, cinq mois qui ébranlèrent la Belgique, Bruxelles, 1986, pp. 122-123.

Document 7 : Het Volk, le jeudi 3 août 1950, p. 1 et p. 4, col. 3. Cliché KBR.

Document 8 : Prestation de serment de Baudouin, Bruxelles, 17 juillet 1951. © Association Royale Dynastie & Patrimoine Culturel. Cliché Anvers-Presse. Agence photographique Nestor DEFRAENE.